



PDAC



INFO



Bulletin d'information du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale

N°007 JUILLET - AOÛT 2019

Les premiers bénéficiaires des fonds à coûts partagés du PDAC exécutent leurs plans d'affaires



Plus de 1500 manifestations d'intérêt pour la campagne de financement 2019

ÉDITORIAL

En avant pour l'agriculture commerciale

L'agriculture commerciale n'est pas un fait de mode. C'est une stratégie de développement agricole. Elle met en synergie tous les acteurs et tous les maillons de la chaîne, de la recherche à la consommation, en passant par la production, la transformation et la commercialisation. Ce qui garantit les revenus aux producteurs. Quoique l'on puisse dire, le Congo a déjà connu une forme d'agriculture commerciale. C'est-à-dire cette agriculture tournée vers le marché. Les congolais d'une certaine génération n'ont certainement pas oublié les nombreuses entreprises agricoles d'Etat, les établissements publics de soutien aux acteurs agricoles ou offices, les campagnes de commercialisation du café, du paddy et autres. Le Congo était alors exportateur des produits agricoles. Aujourd'hui, la situation a changé. C'est pour cela que l'acteur agricole doit être remis au centre du jeu, c'est-à-dire, il doit vendre avant même de produire. Ainsi, il produira davantage. Mais l'espoir demeure. L'agriculture ne doit plus être une simple activité de subsistance. Il faut renverser cette tendance en mettant un point d'honneur dans la maîtrise des chaînes de valeur. D'où la nécessité des alliances productives recommandées par le PDAC. Les potentiels bénéficiaires du fonds à coûts partagés doivent travailler dans le cadre des alliances productives, un critère d'appréciation pour le financement des plans d'affaires. C'est donc le retour aux sources, mais cette fois, le producteur est lui-même garant de la commercialisation de sa production, donc de ses revenus.

*Isidore Ondoki,
Coordonnateur national du PDAC*

Un budget révisé pour le PDAC



Vue des participants au comité de pilotage

La 3ème réunion du comité de pilotage du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale a eu lieu, le 8 octobre 2019, sous la direction de son président, Monsieur Ferdinand Sosthène Likouka, Directeur de Cabinet du Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale. Le budget 2019

adopté par le comité de pilotage du 27 décembre 2018, à hauteur de 17 milliards de FCFA, a été révisé à la baisse, au montant de 10 233 900 000 FCFA. La Banque mondiale avait estimé en effet le budget, très ambitieux, alors

que le projet commençait à peine ses activités opérationnelles (fin 2018). La mission de supervision de février 2019 l'avait fortement recommandé. Le comité de pilotage a demandé à l'unité nationale de coordination du projet de « mouiller le maillot » pour

Le budget 2019 adopté (...) à hauteur de 17 milliards de FCFA a été révisé à la baisse, au montant de 10 233 900 000 FCFA.

la réalisation des activités du projet au cours des 3 mois restants et d'être toujours prompte à se rapprocher du ministère en charge du Plan et du Ministère de l'Agriculture chaque fois que cela est nécessaire□

Les premiers bénéficiaires des fonds à coûts partagés du PDAC exécutent leurs plans d'affaires

Les groupes de producteurs et les micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles, bénéficiaires des fonds du PDAC, s'installent progressivement sur le terrain. Par ici un terrain labouré, par là une bergerie en construction et plus loin encore des étangs qui se creusent... Avec l'aide des prestataires de suivi et encadrement, les chefs de secteur agricole et les directeurs départementaux, les activités inscrites dans les plans d'affaires prennent corps. Avant toute chose, il a fallu faire la lecture des activités à réaliser avec la première tranche de financement. C'est ainsi que les prestataires de suivi et encadrement ont appuyé les groupes de producteurs et les micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles dans la passation des marchés communautaires pour les acquisitions et la gestion comptable, les mesures de sauvegarde environnementale et sociale... Le point focal environnement de chaque groupement veille sur le respect de ces mesures. Les chefs d'antennes départementales de planification et de suivi et les services déconcentrés réalisent des visites de suivi de l'état de mise en œuvre des activités ☐



Champ de chou du groupement de GIEC de Mbidi (Boko)



Une Pépinière



Installation maraîchère du groupement de GIEC de Mbidi (Boko)



Élevage en batterie de la société Bok solution plus (Ignié)

PDAC INFO

Directeur de publication: Isidore Ondoki

Rédactrice en chef: Carine Elodie Ndamba

Collaborateurs: Sosthène Mayoukou, Luce Laura Mabilia, Sandra Da Costa, Ella Emeline Bamona, Cyrille Kaba-Golé, Cendrinne Ngoma Makouta

Adresse: Boulevard Denis Sassou N'Guesso face station total Mpila Brazzaville

Téléphone: 00242 06 858 88 88

E-mail: pdacmaep@gmail.com

Site internet: www.pdacmaep.cg

Bientôt un nouveau projet agricole financé par le Fonds Koweïtien

Du 10 au 21 septembre 2019, une mission du Fonds Koweïtien de Développement (FKD) a séjourné au Congo. Elle intervient suite aux contacts entre cette institution et le Gouvernement de la République du Congo qui ont commencé le 4 octobre 2016 lors de la présentation à Washington DC du programme d'actions prioritaires du secteur agricole et du PDAC par Monsieur Henri Djombo, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, en présence de Madame Olga Ingrid Ghislaine Ebouka Babakas, Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale et de Monsieur Calixte Nganongo, Ministre des Finances et du Budget. La mission du FKD comprenait une équipe complète avec un expert en infrastructures, un économiste, un juriste et un représentant du management. Les équipes du Ministère en charge de l'agriculture, du PDAC ainsi et du Fonds Koweïtien ont visité les nouveaux villages agricoles de Nkouo et d'Imvouba, la station piscicole de Djou-



La délégation du FKD restitue les conclusions de la mission au Ministre d'Etat

miste de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. A cette occasion, Henri Djombo, après avoir félicité les équipes du Fonds Koweïtien et de son ministère, a demandé au FKD de participer davantage au développement de l'agriculture congolaise. Il a souhaité que cette institution s'intéresse par exemple au 3ème pilier des villages agricoles, à savoir un nouveau village agricole à Odziba (Pool), pour la production de l'aliment de bétail. La mission du FKD s'est ache-

institution a été paraphé. Il s'agit d'un prêt concessionnel d'environ 23,8 millions de dollars américains (13 milliards de FCFA), pour financer notamment des infrastructures d'élevage au village agricole de Nkouo et d'Imvouba, et les infrastructures maraîchères à Kombé et à la rive droite du Djoué. Ce financement permettra aussi au Congo de construire un laboratoire de biotechnologie et un laboratoire vétérinaire qui seront équipés par l'Agence Internationale de l'Energie Atomique. La délégation du FKD a proposé d'ériger un monument qui symbolisera la coopération entre le Koweït et le Congo. De même, cette délégation a promis de faire un plaidoyer à sa hiérarchie, en vue de financer des études dans le secteur agricole (irrigation, village d'Odziba, cartographie des sols...), sous forme de dons. Le projet d'accord de financement entre le Fonds Koweïtien et la République du Congo sera présenté au Conseil d'Administration de cette institution en décembre 2019 et pourrait être signé au 1er trimestre 2020. Un délai de 120 jours sera accordé au Congo pour les formalités de ratification, avant la mise en vigueur de l'Accord de financement qui pourra intervenir en mi-2020 □



La délégation du Fonds Koweïtien au centre maraîcher Soungui (Madibou Brazzaville)

mouna (Pool) et les sites maraîchers de Kombé et de Soungui (Brazzaville).

A la fin de la mission, une restitution a été faite auprès du Ministre d'Etat, Mi-

vée par la restitution officielle auprès de Monsieur Calixte Nganongo, Ministre des Finances et du Budget, avec lequel un projet d'accord entre le Congo et cette

Plus de 1500 manifestations d'intérêt pour la campagne de financement 2019

Le 20 juillet 2019, après une préparation minutieuse (révision du manuel, réunion avec les directeurs départementaux de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, formation des prestataires de montage...), le PDAC a lancé l'appel à proposition pour le financement des plans d'affaires 2019. Dans un fort engouement, les potentiels bénéficiaires des villes, districts et villages du Congo ont retiré les fiches de manifestation d'intérêt auprès des chefs de secteurs agricoles. A ce jour, plus de 1500 fiches de manifestation d'intérêt ont été remplies par les acteurs agricoles de tous les départements. Ces idées de projets seront transformées en plans d'affaires bancables qui, une fois rédigés, seront analysés et sélectionnés par l'organisme indépendant. L'appel à proposition 2019 a vraiment atteint ses objectifs en poussant les agriculteurs de tous les départements à postuler au fonds à coûts partagés. Cette campagne a mobilisé plus de producteurs que la précédente qui ne concernait que 23 villes, districts et villages et avait intéressé près de 250 groupes de producteurs dont 111 ont été sélectionnés et financés ☐



Les bénéficiaires de Mbama (Cuvette-Ouest) reçoivent leurs plans d'affaires après montage

Les activités du PDAC visent à promouvoir les Objectifs de développement durable



Bientôt la création des agences nationales de développement de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche et de l'aquaculture



Marché de Nkouno, nouveau village agricole

Le projet de création des agences initié en 2016 par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Monsieur Henri Djombo, a atteint une vitesse de croisière, avec l'adoption, en Conseil de Ministre, le 18 septembre 2019, de deux projets de lois pour la création de l'agence nationale de développement de l'agriculture et de l'élevage et de l'agence nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture. Pilier

de la stratégie de développement agricole pour l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ces agences donneront une nouvelle orientation pour les activités agropastorales et halieutiques. Ces deux agences constitueront le bras technique et opérationnel, en assurant l'encadrement et le suivi des producteurs, ainsi que la commercialisation des produits agricoles, sans gêner l'éclosion du secteur privé.

Parmi les missions assignées aux agences, il y aura la recherche, la

mobilisation et la sécurisation des espaces fonciers agricoles pour assurer l'extension des périmètres agropastoraux et le développement des cultures et de l'élevage à haute valeur ajoutée, la recherche de financement et l'établissement des partenariats techniques, la recherche et la promotion des investissements agropastoraux ...

Assurément, les agences vont permettre un meilleur encadrement des projets de développement agricole □

Henri Djombo participe au Dialogue des Dirigeants à Kigali

Le Rwanda a accueilli, du 4 au 6 août 2019, le Dialogue des Dirigeants sur la Sécurité Alimentaire en Afrique, en relation avec l'adaptation de l'agriculture africaine au changement climatique.

Cette grande activité a été organisée avec l'appui de l'Union Africaine, la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, le Fonds International pour le Développement Agricole, dans le cadre des agendas 2025 de la Déclaration de Malabo et 2063 de l'Union Africaine. Leurs Excellences Olesgun Obasanjo, ancien Président du Nigéria et Paul Kagamé, Président du Rwanda, ont participé activement aux travaux du Dialogue et ont appelé à l'action concertée des Etats africains. Monsieur Henri Djombo, Ministre d'État, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche de la République du Congo, a conduit la délégation des experts de son Ministère.

Les hauts représentants ont échangé sur les objectifs de l'accélération de la croissance et de la transformation de l'agriculture pour une prospérité partagée, dans un contexte environnemental dominé par la question des changements climatiques. Il s'est agi, entre autres, des répercussions de ces changements sur l'agriculture.

L'occasion était donnée aux responsables africains et aux partenaires internationaux de faire l'état de la situation des besoins alimentaires dans le monde. Ainsi, Madame Géraldine MUKESHIMANA, Ministre rwandaise de l'Agriculture et des Ressources Animales, a rappelé la situation de la faim dans le monde, avec environ 120 millions de personnes qui en souffrent dont une bonne partie en Afrique.

Par le truchement de Madame Josefa SACKO, Commissaire à l'Économie Rurale et à l'Agriculture, la Commission de l'Union



Henri Djombo, Ministre d'État, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche/DR

Africaine, a rappelé la nécessité de voir tous les pays migrer vers l'agriculture climato-intelligente en mettant un accent sur l'adaptation, la résilience et l'atténuation. Par ailleurs, les 3 panels sur la science, l'investissement et l'adaptation, ont permis aux dirigeants de discuter aussi bien des questions climatiques que des besoins d'investissement en vue de la résilience.

Il en est ressorti, notamment que la solution au problème de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ne pourra être résolue que dans une approche holistique, qui va au-delà de l'agriculture, la nécessité d'investir dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'autonomisation des femmes, le développement des zones rurales et l'électrification des bassins de production.

La mission de Kigali a permis aussi au Mi-

nistre d'Etat Henri Djombo de s'entretenir avec Monsieur Ghanem, Vice-Président Afrique de la Banque mondiale. Cette rencontre s'est déroulée en présence de Messieurs Siméon K. Ehui, Directeur Régional du Développement Durable, de l'Agriculture, de l'Environnement, du Social, de l'Urbanisation et de l'Eau, Jean Christophe Carret, Directeur des Opérations de la Banque Mondiale pour la République du Congo et Amadou Oumar Ba, Représentant Résident de la Banque Mondiale en Guinée Bissau. Il s'est agi notamment du recadrage du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC), en vue de la prise en compte des nouvelles priorités du secteur agricole.

Bref, ce fut un haut moment d'échanges, de partage d'expériences et de renforcement des partenariats □

La pensée du mois

**« Les grands esprits parlent des idées.
Les esprits moyens parlent des événements.
Les petits esprits parlent des gens »**

Eléonore Roosevelt



AGRI STOCK EXCHANGE : LE CHOU

Agri Stock Exchange a sélectionné en juillet et août 2019, le chou. Les coûts dans les centres de commercialisation se présentent comme suit :



Localité	Poids	Prix chou	Prix chou moyen	
	(KG)	(FCFA)	(FCFA)	
Brazzaville	1	500	575	
Ngabé	1	500		
Ignié	1	500		
Boko	1	500		
Pointe-Noire	1	250		
Kinkala	1	300		
Dolisie/Louvakou	1	300		
Nkayi	1	400		
Loudima	1	400		
Ouesso	1	750		
Oyo	1	1000		
Djambala	1	700		
Boundji	1	1400		

